

Conseil Municipal
Séance du 21 novembre 2017

L'an deux mil dix-sept le vingt et un novembre à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur MINIER Marcel, Maire de MUEL.

Etaient présents : MINIER Marcel, *Maire*, TROCHU Pierre, *Adjoint*, MORICE Anne-Marie, BESNARD Jacques, BRIAND Claude, POIRIER Jean-Luc, CARRISSANT Pierrick, LE VAILLANT Nicolas, FORTIN Marcel, BARIOU Marie-Noëlle

Etaient absentes : TALLEC Christa, *Adjointe*, CHARPENTIER Jocelyne, *conseillère déléguée*, Isabelle MOYNAT DANET, MAILLARD Sylvie

Procuration de Christa TALLEC à Jean-Luc POIRIER

Date de convocation : 14 novembre 2017

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 10 : Votants : 11

Marie-Noëlle BARIOU a été élu secrétaire de séance

N° : 2017 - 66

Thème :

Enseignement

Objet : Rythmes scolaires : rentrée 2018 - 2019

Monsieur le Maire fait part au Conseil de la possibilité de repasser à 4 jours à la rentrée scolaire 2018 – 2019. Le conseil d'école s'est prononcé le 07 novembre 2017 pour un retour à 4 jours (10 voix pour, 1 voix contre). Monsieur le Maire demande au conseil de se positionner sur cette question du retour à 4 jours pour la rentrée scolaire 2018-2019.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, (7 voix pour, 3 abstentions, 1 voix contre),

- décide de repasser à 4 jours d'école (lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi) pour la rentrée 2018-2019,
- autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette affaire.

N° : 2017 - 67

Thème :

Environnement

Objet : Rapport du SIAEP 2016

Monsieur le Maire présente au conseil le rapport annuel 2016 du Syndicat d'Alimentation en Eau Potable de Montauban-Saint Méen (SIAEP).

Après en avoir eu connaissance, le Conseil Municipal prend acte du rapport annuel du Syndicat d'Alimentation en Eau Potable de Montauban-Saint Méen de relatif à l'exercice 2016

N° : 2017 - 68

Thème :

Environnement

Objet : Enquête publique EARL ECORCHARD

Monsieur le Maire présente la demande de l'EARL ECORCHARD implantée « la Ville Es Vaidie » à MONTAUBAN DE BRETAGNE qui souhaite obtenir l'autorisation de restructurer un élevage de volailles et mettre à jour son plan d'épandage.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- donne un avis favorable (10 voix pour, 1 abstention) à la demande de la l'EARL CORCHARD implantée « la Ville Es Vaidie » à MONTAUBAN DE BRETAGNE.

N° : 2017 – 69

Thème : *Subventions*

Objet : Demande de subvention DETR 2018 – Travaux Mairie

Monsieur le Maire informe que la demande de DETR (Dotation D'équipement des Territoires Ruraux) concernant les travaux dans les bâtiments publics est à solliciter avant le 29 décembre 2017 et il demande au conseil municipal de se prononcer sur la réalisation de travaux à la Mairie, notamment dans le cadre de l'accessibilité aux services publics (accès pour salle de réunion et de mariage, toilettes handicapées)

Le montant des travaux s'élève à 69 906.84 €HT (83 888.20 €TTC) :

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,

- décide de s'engager sur la réalisation de travaux à la Mairie (plan de financement joint)
- demande à Monsieur le Maire de solliciter la DETR 2018 pour ces travaux.

N° : 2017 - 70

Thème : Personnel titulaire

Objet : Création d'un poste d'Adjoint technique principal 1^{er} classe

Monsieur le Maire propose au Conseil de créer un poste de d'Adjoint Technique Principal 1^{er} classe à temps complet (35/35^{ème}) à compter du 1^{er} décembre 2017.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

- décide de créer un d'Adjoint Technique Principal 1^{er} classe à temps complet (35/35^{ème}) à compter du 1^{er} décembre 2017,
- autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant au poste.

N° : 2017 - 71

Thème : Subventions

Objet : Demande de subvention DETR 2018 – Acquisition de matériel informatique

Monsieur le Maire informe que la demande de DETR (Dotation D'équipement des Territoires Ruraux) concernant l'acquisition de matériel informatique est à solliciter avant le 29 décembre 2017 et il demande au conseil municipal de se prononcer sur l'acquisition de 3 ordinateurs portables et 3 vidéos projecteurs interactifs tactiles pour équiper les classes de l'école.

Le montant de l'acquisition des ce matériel informatique s'élève à 7 074.00 €HT (8 488.80 €)

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,

- décide de s'engager sur l'acquisition de matériel informatique pour un montant de 7 074.00 €HT (plan de financement joint),
- demande à Monsieur le Maire de solliciter la DETR 2018 pour cette acquisition.

N° : 2017 - 72

Thème : Décisions budgétaires

Objet : décision modificative n°7

Monsieur le Maire fait part au conseil qu'il est nécessaire d'effectuer une décision modificative au budget commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- approuve la décision modificative suivante :

Budget commune – Décision modificative n ° 7

DI : compte 2318 opération 107 : - 1 000 €

DI : compte 2313 opération 110: + 1 000 €

Délibérations 2017 – 66 à 2017 – 72

MINIER Marcel		POIRIER Jean-Luc	
TROCHU Pierre		CARRISSANT Pierrick	
TALLEC Christa		LE VAILLANT Nicolas	
MORICE Anne-Marie		FORTIN Marcel	
BESNARD Jacques		MOYNAT DANET Isabelle	
CHARPENTIER Jocelyne		MAILLARD Sylvie	
BRIAND Claude		BARIOU Marie-Noëlle	